

logement à la Société centrale d'hypothèques et de logement, au titre de la Loi sur la Société du crédit agricole pour les prêts aux agriculteurs, au titre de la Loi sur l'expansion de l'exportation pour les prêts, etc. Il y a un nombre relativement limité de crédits, dont le montant est légèrement inférieur à 1 milliard de dollars, en dehors de ce qui est mentionné dans le budget, au titre des dépenses budgétaires, des prêts, des investissements et des avances.

Le sénateur Grosart: Je voudrais seulement demander à M. MacDonald si je peux utiliser les chiffres qui figurent à la page 144 de la «Revue économique»; on y trouve le chiffre de 856 millions de dollars dans la répartition qui figure sous le titre: «Financement des institutions de prêts, y compris la Société centrale d'hypothèques et de logement, la Société du crédit agricole, la Société pour l'expansion des exportations, l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités.» Dans le même tableau figurent des prêts accordés à d'autres sociétés de la Couronne, y compris l'Énergie atomique du Canada Limitée, Voie maritime du Saint-Laurent, Air Canada, Chemins de fer Nationaux du Canada et autres, pour un montant de 501 millions de dollars.

M. MacDonald: Certains des crédits de la seconde catégorie figurent dans le budget. Certaines des lois relatives à des sociétés de la Couronne n'autorisent pas le ministre des Finances à émettre des prêts et ceux-ci doivent donc être demandés dans le budget; mais en dehors de quelques-unes qui figurent dans votre liste, la différence est due à des prêts tels que ceux consentis à Air Canada, au CN et aux intermédiaires financiers dont il est question. Cette liste mentionne peut-être aussi les transactions de devises étrangères.

Le sénateur Grosart: Cela figure dans d'autres tableaux. Les devises étrangères sont généralement mentionnées en dernier. Il y a en général d'abord un total partiel où ne figurent pas les transactions de devises étrangères et ensuite un deuxième total en tenant compte.

M. MacDonald: En effet.

Le président: Sénateur Grosart, avez-vous d'autres questions à poser?

Le sénateur Grosart: Non.

Le président: Le sénateur McDonald voudrait poser une question.

Le sénateur McDonald: Monsieur le président, je remarque à la page 1-16 du budget des dépenses de 1962-1963, au chapitre du total des prévisions le chiffre de 6 milliards de dollars environ. Quelle est la différence entre le rapport entre ce chiffre et le produit national brut il y a dix ans et maintenant? Quel pourcentage du produit national brut représentent ces deux chiffres?

M. Dewar: Je pense que nous avons des renseignements à ce sujet.

M. MacDonald: En 1962, le produit national brut a été de 42.3 milliards de dollars. En 1971, dernière année pour laquelle nous avons ce chiffre, il a été de 92.1 milliards de dollars.

Le président: Ce chiffre couvre les années de 1962 à 1971?

M. MacDonald: Il s'agit de 42.3 milliards de dollars en 1962 et 92.1 milliards de dollars en 1971.

Le président: Merci.

M. MacDonald: Je n'ai pas calculé les pourcentages exacts. Je pense que, par rapport au PNB, les dépenses du gouvernement fédéral ont augmenté pendant cette période mais je n'ai pas les chiffres exacts.

Le sénateur McDonald: Les chiffres que nous avons devant nous semblent indiquer le contraire: le chiffre est passé, en neuf ans, de quarante-deux à quatre-vingt-douze.

M. MacDonald: Il est assez difficile de faire une comparaison directe sur cette période, à cause de l'évolution de certaines sortes de transactions. Le produit de certains impôts est transféré aux provinces remplaçant ainsi les paiements directs. Les chiffres des dépenses de 1962 et de 1971 ne sont donc pas vraiment comparables puisqu'ils ne recouvrent pas les mêmes choses.

Le sénateur McDonald: Avez-vous un pourcentage relatif aux dépenses totales du gouvernement pour cette même période; c'est-à-dire plus complet que le budget?

Le sénateur Grosart: Je peux vous les indiquer, ils figurent dans le Livre blanc.

Le sénateur McDonald: Je le sais.

Le sénateur Grosart: De 1961 à 1971, les recettes ont augmenté en moyenne de 11.8 p. 100 et le PNB de 9 p. 100. Il s'agit de tous les niveaux de gouvernement.

Le sénateur McDonald: De tous les gouvernements, en effet, mais ce n'est pas le chiffre que je désire. Je veux connaître les dépenses du gouvernement fédéral, et lui seul, pour cette période. Je ne demande pas obligatoirement les montants, mais je veux savoir quelle en a été l'évolution par rapport au produit national brut pendant ces dix dernières années. Par rapport au PNB, les sommes dépensées par le gouvernement fédéral ont-elles augmenté ou diminué ces dix dernières années?

Le président: Parlez-vous uniquement des biens et services ou également des paiements de transfert?

Le sénateur McDonald: De l'ensemble des dépenses, y compris les paiements de transfert.

Le sénateur Grosart: M. MacDonald a dit qu'il était difficile de répondre à cela à cause des transferts. Ce chiffre ne veut rien dire à cause des transferts. La seule façon d'obtenir un chiffre valable est de voir le rapport entre le PNB et l'ensemble des dépenses de tous les niveaux de gouvernement.

Le sénateur McDonald: Je comprends votre préoccupation, Sénateur Grosart, mais j'aimerais que le témoin réponde à ma question. Je connais les chiffres correspondant aux paiements de transfert et je suis capable de faire une soustraction afin de savoir pourquoi il faut demander de plus en plus d'argent au contribuable pour gérer notre pays, qu'il s'agisse du niveau municipal, provincial ou fédéral. Je voudrais savoir où se situe cette énorme augmentation. J'aimerais que le témoin me réponde s'il a les renseignements nécessaires au sujet de l'ensemble des dépenses du gouvernement fédéral, y compris les paiements de transfert.